

Côtes d'Armor :

Le Plan Départemental de Développement Touristique 2010 -2015

Le Département des Côtes d'Armor s'est doté dans le passé de plusieurs documents d'orientation de son développement touristique et notamment le schéma départemental de développement touristique de 1996. L'actuel schéma, dont la mise en application arrive à son terme, a été adopté en 2003.

Le Conseil Général des Côtes d'Armor, conscient des enjeux de l'économie touristique pour le département et de la nécessité de l'adapter aux évolutions du marché, a décidé de préparer et d'adopter, en 2010, un nouveau plan départemental de développement touristique et de consacrer l'année 2009 à son élaboration.

L'actuel Plan Départemental de Développement du Tourisme, élaboré pour la période 2003-2008, constitue le document de référence en matière de politique touristique du Conseil Général.

Il avait mis en avant les préconisations suivantes :

- ✚ Doter le Département d'équipements structurants en matière d'hébergements et de loisirs indispensables pour assurer le développement de l'activité touristique.
- ✚ Améliorer la qualité de l'offre touristique et renforcer la professionnalisation des acteurs.
- ✚ Mettre en place une politique de promotion adaptée aux réalités du marché et améliorer la commercialisation des produits touristiques.
- ✚ Favoriser une politique d'accueil et d'animation susceptible de retenir et fidéliser les clientèles.

Depuis 2003, le paysage touristique s'est fortement transformé (adoption d'un schéma régional du tourisme, développement de l'usage d'Internet, modification des comportements des clientèles liées à la diminution du pouvoir d'achat...) qui justifie qu'une nouvelle réflexion sur les politiques touristiques et sur l'organisation de ce secteur soit menée.

Sur la base du bilan du Plan de 2003 réalisé en interne, le Conseil Général va engager une concertation afin de recueillir les attentes des acteurs touristiques afin de définir des orientations pertinentes destinées à favoriser l'essor du tourisme en Côtes d'Armor.

Le nouveau Plan de Développement Touristique des Côtes d'Armor sera validé par l'Assemblée Départementale en mai 2010.

Contact : Yveline Bodin - Tél : 02 96 62 72 06 - ybodin.cdt@cotesdarmor.com

